



CORRIGÉS — 180 cas pratiques

Défis juridiques des soignants

Corrigé séparé — accès formateur

Objectif : faire raisonner avant de réciter.



Les corrigés indiquent le raisonnement attendu et les pièges. Ils ne remplacent pas la vérification des bases légales, de la jurisprudence et des procédures institutionnelles applicables au moment de l'utilisation.



CAS FLASH

F001	IRM exigée Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Distinguer droit à l'information et à un second avis du droit d'imposer un examen non indiqué.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

F002	Signature sans compréhension Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Vérifier compréhension réelle avant de conclure au consentement.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34



F003	Antibiotiques pour rassurer
	Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Ne pas prescrire pour éviter le conflit ; expliquer indication, risques et alternatives.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

F004	Refus après information
	Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Respecter le refus, documenter l'information et les conséquences expliquées.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34



F005	
Consentement sous pression familiale	
Autonomie, information et consentement	
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Revenir à la volonté propre de la patiente et vérifier l'absence de pression.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

F006	
Masque arraché	
Discernement, urgence et volonté fluctuante	
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Évaluer discernement et urgence avant de traiter le geste comme un simple refus.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



F007	Après l'anesthésie Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Tenir compte de l'altération transitoire et de la sécurité immédiate.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63

F008	Intoxication et sortie Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Ne pas conclure trop vite ; apprécier capacité sur la décision de sortie.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



F009	Délirium nocturne Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Repérer fluctuation et temporalité du discernement.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63

F010	Refus psychiatrique Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Le diagnostic seul ne suffit pas à nier le discernement.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



F011	
Consultation sans parents	
Mineurs, parents et secret	
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Évaluer discernement et garantir un espace confidentiel adapté.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

F012	
Parents séparés	
Mineurs, parents et secret	
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Vérifier autorité parentale et intérêt de l'enfant avant transmission.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42



F013	Vaccination disputée
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Ne pas choisir arbitrairement un parent ; clarifier cadre décisionnel.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

F014	Ado et santé mentale
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Secret et protection doivent être mis en balance selon le risque.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42



F015	Refus de prélèvement
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Évaluer discernement, nécessité et proportionnalité.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

F016	Le conjoint inquiet
	Secret professionnel, proches et tiers
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Ne pas assimiler conjoint et ayant-droit automatique à toute information.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



F017	
L'employeur pressé	
Secret professionnel, proches et tiers	
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Ne pas communiquer d'information médicale sans base appropriée.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79

F018	
Police au desk	
Secret professionnel, proches et tiers	
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Vérifier base de la demande avant même de confirmer la présence.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



F019	Assureur : dossier complet
	Secret professionnel, proches et tiers
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Appliquer nécessité et proportionnalité, pas l'envoi réflexe.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79

F020	Risque génétique familial
	Secret professionnel, proches et tiers
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Le risque familial ne rend pas automatiquement le secret partageable.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



F021	Erreur de médicament dans la note
	Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Corriger de façon traçable, sans effacer l'historique.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

F022	Patient vexé
	Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Distinguer rectification d'une erreur et suppression d'une appréciation clinique pertinente.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80



F023	
Certificat rétroactif	
Dossier, traçabilité et certificats	
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Ne certifier que ce qui peut être médicalement établi et motiver la rétroactivité.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

F024	
Copie immédiate	
Dossier, traçabilité et certificats	
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Organiser l'accès sans promettre une remise instantanée irréaliste.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80



F025	Effacer avant procès Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Concilier droit des données et obligations de conservation/preuve.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

F026	Papier “pas de réa” Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Prendre le document au sérieux et en évaluer contexte/authenticité/applicabilité.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



F027	Famille : tout faire Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	La représentation ne crée pas une indication.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68

F028	Refus de transfusion Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Vérifier discernement, information et alternatives ; documenter le refus.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



F029	Sédation assimilée à euthanasie
	Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Expliquer objectif, proportionnalité et procédure de décision.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68

F030	Filmer la fin de vie
	Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Protéger intimité, confidentialité et droits du personnel sans brutaliser la situation.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



F031	Insulte au tri Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Poser limites, protéger le personnel et documenter sans escalade inutile.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

F032	Contention "préventive" Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Explorer alternatives et critères avant toute restriction.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58



F033	Porte verrouillée
	Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Examiner base, proportionnalité et individualisation de la restriction.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

F034	Proche violent
	Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Séparer secret professionnel et gestion de la violence.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58



F035	Patient dément agressif Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Adapter soins et environnement tout en protégeant l'équipe.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

F036	Agent dans la salle Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Chercher une modalité protégeant sécurité et confidentialité.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



F037	
Menottes pendant le soin	
Prison, police et justice	
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Questionner nécessité et proportionnalité de l'entrave.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62

F038	
Police et résultat d'alcoolémie	
Prison, police et justice	
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Vérifier base/procédure avant transmission.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



F039	Spécialiste retardé Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Le principe d'équivalence implique un accès effectif, pas seulement théorique.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62

F040	Procureur au téléphone Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Ne pas transmettre sur simple pression téléphonique sans vérifier forme et base.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



F041	Acte hors compétence Organisation, pénurie et compétences
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	Identifier limites de compétence et besoin de supervision.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

F042	Double poste Organisation, pénurie et compétences
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	Mettre en balance continuité des soins, repos et sécurité.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55



F043	
Étudiant seul	
Organisation, pénurie et compétences	
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	La délégation exige compétence et supervision adaptées.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

F044	
Procédure ignorée	
Organisation, pénurie et compétences	
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	La routine n'annule pas la norme applicable.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55



F045	Incident signalé Organisation, pénurie et compétences
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	Utiliser canaux institutionnels et conserver une trace factuelle.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

F046	Potassium critique Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Attribuer explicitement la responsabilité de suivi.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



F047	Sortie du vendredi
	Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Fermer la boucle de transmission avant sortie.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56

F048	Deux spécialistes
	Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Identifier le coordinateur et réconcilier le plan.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



F049	Alerte connectée Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Un outil sans gouvernance crée un angle mort.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56

F050	Relève express Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	La contrainte temporelle n'efface pas la nécessité de sécuriser les informations critiques.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



F051	ChatGPT et lettre médicale
	Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	Questionner secret, sous-traitance et politique institutionnelle.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

F052	Photo WhatsApp
	Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	Éviter conservation/partage hors canal sécurisé et orienter vers le bon outil.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85



F053	Groupe d'équipe Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	Pratique commode mais haut risque de confidentialité et gouvernance.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

F054	Patient enregistré Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	Gérer la situation sans oublier relation de soin, droits des personnes et politique institutionnelle.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85



F055	Montre connectée
	Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	Ne ni ignorer ni sacraliser l'outil ; contextualiser et décider cliniquement.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

F056	Test prénatal refusé
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	La décision appartient à la personne concernée après information.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



F057	
Résultat familial	
Génétique, grossesse et décision reproductive	
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	Encourager l'information sans lever le secret automatiquement.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43

F058	
Droit de ne pas savoir	
Génétique, grossesse et décision reproductive	
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	Respecter le droit de ne pas savoir dans les limites applicables.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



F059	Grossesse et traitement
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	L'intérêt fœtal ne supprime pas automatiquement l'autonomie maternelle.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43

F060	Partenaire demande résultat
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	Pas de droit automatique au résultat.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



F061	Maladie à déclaration
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Expliquer l'exception légale ciblée et limiter les données.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

F062	Isolement refusé
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Mettre en balance autonomie et protection des autres selon le cadre applicable.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74



F063	Partenaire exposé
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Chercher consentement et mesures de prévention avant toute levée éventuelle du secret.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

F064	Cluster
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Partager seulement via les canaux nécessaires et autorisés.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74



F065	Mesure de prévention refusée
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Analyser nécessité, proportionnalité et alternatives.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

F066	Cadeau coûteux
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Identifier conflit d'intérêts et règles institutionnelles.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



F067	Instagram
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Réinstaller des limites et un canal thérapeutique officiel.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86

F068	Collègue alcoolisé
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	La sécurité prime sur la loyauté silencieuse.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



F069	
Pratique dangereuse	
Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts	
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Passer par canaux d'alerte appropriés et factuels.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86

F070	
Relation trop personnelle	
Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts	
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Repérer glissement de rôle et nécessité de limites.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



F071	
Hôpital hors canton	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Informar sur conditions de prise en charge avant engagement.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12

F072	
Traitement AI ou LAMal	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Identifier le changement possible de payeur/régime.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12



F073	
Médicament internet	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Vérifier provenance, qualité et règles institutionnelles avant usage.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12

F074	
Technologie non autorisée	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	La disponibilité technique ne suffit pas à l'autorisation d'usage.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12



F075	
Soin disponible ailleurs	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Questionner devoir d'information/orientation et conditions de financement.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12



CAS PROGRESSIFS

P001	La biopsie que tout le monde veut Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Reprendre l'information et obtenir un consentement réellement éclairé ; le proche ne peut pas fabriquer un consentement à la place d'une patiente capable.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

P002	Le scanner de la discorde Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Maintenir une décision clinique justifiée, proposer alternatives/second avis et documenter le raisonnement.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34



P003	Oui... puis non Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Le consentement peut être retiré ; éviter toute pression liée aux coûts ou à l'organisation.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

P004	Le formulaire en allemand Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. La forme ne remplace pas une information compréhensible ; adapter langue et support.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34



P005	
Le départ contre avis	
Discernement, urgence et volonté fluctuante	
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Réévaluer concrètement discernement et effets des substances ; documenter décision et information.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63

P006	
La volonté du matin	
Discernement, urgence et volonté fluctuante	
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Rechercher le moment où le discernement est le meilleur et documenter la fluctuation.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



P007	Urgence sans représentant Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Interpréter la volonté présumée et l'urgence sans surinterpréter un document vague.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63

P008	Confusion après infection Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Traiter la cause, temporiser si possible, réévaluer et n'utiliser une mesure contraignante qu'en dernier recours.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



P009	Le test de grossesse
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Passer du secret ordinaire à l'évaluation de protection et de potentielle exploitation.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

P010	Le père au téléphone
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Vérifier qualité de représentant et restrictions avant toute information.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42



P011	L'adolescente et le dossier
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Articuler droit d'accès, secret du mineur capable et éventuels droits des représentants.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

P012	Traitement lourd
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Ne pas réduire la question à l'âge civil ; analyser discernement et nature du traitement.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42



P013	
La sœur et le code	
Secret professionnel, proches et tiers	
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Ne pas confondre connaissance d'identifiants et droit à l'information ; rechercher volonté/qualité de représentant.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79

P014	
Le procureur demande	
Secret professionnel, proches et tiers	
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Vérifier portée juridique de l'ordre et limiter aux données couvertes par la base.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



P015	Le chef de service curieux Secret professionnel, proches et tiers
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Rappeler need-to-know, accès proportionné et traçabilité des consultations.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79

P016	Après le décès Secret professionnel, proches et tiers
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Le décès n'éteint pas le secret ; vérifier procédure et qualité de la demande.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



P017	La note qui change trois fois Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Préserver l'authenticité, la chronologie et l'indépendance des observations.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

P018	Le certificat pour l'employeur Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Limiter le certificat à ce qui est nécessaire et ne rien confirmer au téléphone sans base.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80



P019	La suppression sélective
	Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Évaluer finalité, nécessité, obligation de conservation et possibilité de restriction d'accès.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

P020	Le dossier avant expertise
	Dossier, traçabilité et certificats
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Vérifier portée de l'autorisation et préparer une remise structurée/proportionnée.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80



P021	Directive ancienne
	Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Interpréter la directive à la lumière de la situation et d'indices plus récents.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68

P022	La transfusion cachée
	Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Respecter la volonté connue et préparer les alternatives avant l'urgence.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



P023	Arrêt de traitement
	Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Distinguer indication médicale, représentation et accompagnement du conflit.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68

P024	Assistance au suicide
	Fin de vie, directives et transfusion
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Clarifier droits, règles institutionnelles et limites professionnelles sans abandonner le patient.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



P025	La chaise qui devient contention
	Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Reconnaître une restriction de liberté indépendamment de son nom.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

P026	Menace puis apaisement
	Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Adapter la réponse au risque actuel, à la cause et à la proportionnalité.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58



P027	Errance nocturne Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Ne pas faire de la pénurie une justification automatique de l'enfermement.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

P028	Le proche exclu Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Séparer rôle de représentant et comportement ; mesures ciblées et proportionnées.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58



P029	Consultation sous écoute Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Rechercher une solution de sécurité moins intrusive et documenter le risque concret.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62

P030	Le prélèvement demandé Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Vérifier compétence de l'autorité, portée du mandat et obligations du professionnel.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



P031	Transport refusé Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Faire remonter le risque clinique et documenter l'obstacle organisationnel.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62

P032	Confidentialité au retour Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Limiter contenu au destinataire pertinent et organiser une transmission sécurisée.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



P033	
La nuit à deux	
Organisation, pénurie et compétences	
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Prioriser sécurité, escalader et documenter les demandes/risques.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

P034	
Délégation en cascade	
Organisation, pénurie et compétences	
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Analyser compétence, instruction, supervision et chaîne de délégation.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55



P035	
Ordre dangereux	
Organisation, pénurie et compétences	
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Ne pas confondre loyauté et obéissance aveugle ; sécuriser le patient.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

P036	
Fatigue cumulative	
Organisation, pénurie et compétences	
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Faire de la fatigue un objet de sécurité et pas seulement un problème individuel.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55



P037	
La sortie impossible	
Coordination, transmission et responsabilité	
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Identifier qui devait informer, vérifier réception et anticiper les risques.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56

P038	
Le résultat sans propriétaire	
Coordination, transmission et responsabilité	
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Définir un mécanisme institutionnel de suivi des résultats tardifs.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



P039	Tumor board Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Clarifier statut de la décision et communication au patient/équipe.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56

P040	Réseau éclaté Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Raisonner sur devoir de s'informer, partage nécessaire et coordination.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



P041	L'IA qui résume Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Le contrôle humain doit être réel et adapté à l'enjeu.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

P042	Appli non validée Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Clarifier finalité, validation, responsabilité et documentation.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85



P043	
Le message supprimé	
Numérique, IA et réseaux sociaux	
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Rapatrier les informations cliniques pertinentes dans le dossier et utiliser canaux appropriés.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

P044	
Instagram thérapeutique	
Numérique, IA et réseaux sociaux	
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Réinstaller les limites et orienter vers un canal de soins officiel.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85



P045	Découverte secondaire
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Vérifier cadre du consentement et respecter le choix sauf exception applicable.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43

P046	Grossesse et pression familiale
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Recentrer la décision sur la patiente et le consentement.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



P047	Risque héréditaire grave Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Maintenir le secret tout en explorant moyens licites de prévention.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43

P048	Traitement maternel Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Respecter autonomie et assurer une information équilibrée, non coercitive.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



P049	
Le cluster WhatsApp	
Santé publique, déclaration et tiers	
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. La santé publique ne justifie pas un canal non sécurisé ni une diffusion illimitée.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

P050	
Isolement conflictuel	
Santé publique, déclaration et tiers	
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Choisir la mesure la moins restrictive réellement efficace et escalader l'organisation.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74



P051	Risque pour tiers
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Explorer procédure de levée/mesure prévue plutôt qu'une divulgation sauvage.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

P052	Déclaration trop large
	Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Distinguer données obligatoires et reste du dossier.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74



P053	
Le cadeau qui grossit	
Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts	
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Reconnaître le changement de nature et refuser un avantage compromettant l'indépendance.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86

P054	
Le collègue fragile	
Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts	
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Soutenir la personne tout en protégeant les patients et en activant les canaux appropriés.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



P055	Réseaux sociaux
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Rétablir frontière, confidentialité et cohérence professionnelle.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86

P056	Conscience professionnelle
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Articuler conviction, devoir professionnel et continuité sans abandon.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



P057	
Libre choix coûteux	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Vérifier cadre et corriger l'information financière avant admission.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12

P058	
Garantie oubliée	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Séparer indication médicale, devoir de soin et procédure de financement.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12



P059	
Médicament personnel	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Ne pas administrer sans validation pharmaceutique/médicale appropriée.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12

P060	
Innovation locale	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	La réponse doit évoluer à chaque acte. Suspendre ou encadrer l'usage jusqu'à validation institutionnelle.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12





CAS INFERNO

I001	Le traitement miraculeux Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Arbitrer autonomie, indication médicale, pression institutionnelle et traçabilité.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

I002	Consentement en cascade Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Reconstruire la qualité de l'information sans réduire l'analyse à la présence d'une signature.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34



1003	Le refus qui dérange Autonomie, information et consentement
Raisonnement attendu	Le patient choisit entre des options médicalement défendables ; un oui, un refus ou une signature n'ont de valeur que si l'information et la compréhension sont suffisantes.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Distinguer choix jugé mauvais et incapacité de discernement.
Piège	Confondre autonomie avec droit d'exiger n'importe quelle prestation ou prendre la signature comme preuve absolue.
Escalade / sécurité	Clarifier l'indication, reprendre l'information, demander un second avis ou un soutien juridique/éthique si le conflit persiste.

Fiches repères : 08, 23, 25, 33, 34

1004	Trois volontés en douze heures Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Décider quel moment reflète une volonté valable et comment sécuriser la continuité.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



1005	L'urgence qui n'en est peut-être pas une Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Distinguer urgence médicale réelle et urgence organisationnelle.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63

1006	La sortie sous influence Discernement, urgence et volonté fluctuante
Raisonnement attendu	La capacité de discernement est concrète, décisionnelle et parfois fluctuante ; l'urgence exige de décider vite sans transformer tout refus en incapacité.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Évaluer la décision spécifique de sortie et les mesures proportionnées.
Piège	Assimiler confusion, désaccord, âge, intoxication ou diagnostic psychiatrique à une incapacité automatique.
Escalade / sécurité	Faire évaluer rapidement le discernement, rechercher directives/représentant et documenter l'urgence, les faits et les mesures proportionnées.

Fiches repères : 14, 35, 63



1007	Les trois parents
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Cartographier qui peut recevoir quoi, au nom de quel statut et dans l'intérêt de l'enfant.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

1008	Le secret dangereux
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Déterminer le seuil où la protection justifie de limiter la confidentialité.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42



1009	Consentement parental impossible
	Mineurs, parents et secret
Raisonnement attendu	Chez le mineur, autorité parentale, discernement, intérêt de l'enfant et secret professionnel ne se superposent pas automatiquement.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Identifier quand le conflit parental nécessite une autorité tierce.
Piège	Croire que les parents savent toujours tout ou, inversement, qu'un adolescent décide toujours seul.
Escalade / sécurité	Évaluer discernement, nature de la décision, contexte familial et risque de protection ; solliciter pédiatrie, social ou juridique si nécessaire.

Fiches repères : 15, 27, 37, 42

1010	Le téléphone rouge
	Secret professionnel, proches et tiers
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Construire une réponse différente pour chaque demandeur et documenter les transmissions.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



I011	
Le risque pour un tiers	
Secret professionnel, proches et tiers	
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Analyser secret, protection d'un tiers, possibilités de convaincre et éventuelle levée du secret.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79

I012	
Le mort et les vivants	
Secret professionnel, proches et tiers	
Raisonnement attendu	Le secret reste la règle ; le statut de proche, d'employeur, de policier ou d'assureur ne crée pas automatiquement un droit à l'information.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Traiter séparément accès, secret post mortem, données de tiers et responsabilité.
Piège	Transmettre parce que la demande paraît légitime, urgente ou affectivement compréhensible sans vérifier la base.
Escalade / sécurité	Vérifier consentement, qualité du demandeur, base légale ou levée du secret ; transmettre seulement ce qui est nécessaire.

Fiches repères : 03, 18, 20, 39, 43, 60, 71, 74, 78, 79



I013	
Dossier après incident	
Dossier, traçabilité et certificats	
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Sécuriser correction, chronologie, objectivité et accès.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

I014	
Certificat sous pression	
Dossier, traçabilité et certificats	
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Distinguer faits médicaux, demande administrative et modification rétroactive.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80



I015	
Le dossier indésirable	
Dossier, traçabilité et certificats	
Raisonnement attendu	Le dossier doit rester fidèle, traçable, proportionné et utile aux soins ; corriger n'est pas effacer, et certifier n'est pas satisfaire une demande.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Mettre en balance droits de la personne, conservation et sécurité future.
Piège	Réécrire après coup pour « améliorer » le dossier, supprimer une note contestée ou certifier ce qu'on ne peut pas objectiver.
Escalade / sécurité	Conserver la traçabilité des corrections, solliciter médecin responsable/juridique pour litige, accès complexe ou certificat sensible.

Fiches repères : 10, 19, 30, 44, 50, 75, 76, 77, 78, 80

I016	
La famille en guerre	
Fin de vie, directives et transfusion	
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Hiérarchiser indication, directives, représentant et témoignages.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



I017	
Réanimation en direct	
Fin de vie, directives et transfusion	
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Gérer l'urgence et identifier les failles de préparation qui ont créé la crise.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68

I018	
Dernières heures filmées	
Fin de vie, directives et transfusion	
Raisonnement attendu	En fin de vie, indication médicale, volonté du patient, représentation, directives et proportionnalité doivent être articulées ; la famille n'invente ni indication ni volonté.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Articuler dignité, confidentialité, image, sécurité et communication institutionnelle.
Piège	Confondre souhait des proches avec volonté du patient ou croire qu'une directive vague répond à toutes les situations.
Escalade / sécurité	Clarifier indication et objectifs de soins, rechercher la volonté, documenter la décision collégiale et solliciter éthique/juridique si conflit.

Fiches repères : 17, 24, 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68



1019	La nuit de trop Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Identifier ce qui relève de sécurité clinique versus palliatif organisationnel.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

1020	Violence à l'accueil Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Construire une réponse qui protège sans oublier la situation médicale.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58



1021	Chute après retrait de contention
	Violence, contrainte et liberté
Raisonnement attendu	La sécurité du patient et des professionnels compte, mais toute restriction de liberté doit être nécessaire, proportionnée, limitée et réévaluée.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Analyser décision de restriction, traçabilité et causalité sans raisonnement rétrospectif simpliste.
Piège	Utiliser contention ou enfermement comme solution d'organisation ou banaliser la violence parce qu'elle est liée à une maladie.
Escalade / sécurité	Mettre en sécurité, appeler renfort/médecin/cadre, appliquer protocole de crise et documenter faits, alternatives et durée.

Fiches repères : 01, 05, 26, 57, 58

1022	Sécurité contre secret
	Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Négocier un dispositif proportionné conciliant sécurité et qualité de la consultation.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



1023	Ordre judiciaire incomplet
	Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Identifier laquelle constitue une base suffisante et ce qu'elle autorise réellement.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62

1024	Le détenu qui ne vient jamais
	Prison, police et justice
Raisonnement attendu	Le patient détenu reste un patient ; sécurité pénitentiaire et demandes judiciaires n'effacent ni confidentialité, ni intimité, ni nécessité d'une base légale.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Cartographier responsabilités de coordination et accès équivalent aux soins.
Piège	Croire que la détention autorise automatiquement la présence d'agents, les entraves ou la transmission de données.
Escalade / sécurité	Clarifier base de sécurité/judiciaire, négocier les modalités avec agents/autorité et documenter toute limitation nécessaire.

Fiches repères : 20, 32, 59, 60, 61, 62



1025	Service en rupture Organisation, pénurie et compétences
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Répartir responsabilités individuelles, managériales et institutionnelles.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

1026	L'étudiant et la pompe Organisation, pénurie et compétences
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Analyser supervision, organisation et documentation sans chercher un bouc émissaire unique.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55



1027	Culture du “on fait comme ça” Organisation, pénurie et compétences
Raisonnement attendu	La pénurie et la hiérarchie ne font pas disparaître les limites de compétence, la sécurité ou les obligations de l'employeur et du professionnel.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Questionner la force d'une habitude face aux règles de l'art et procédures.
Piège	Accepter un acte dangereux parce que « tout le monde le fait » ou croire qu'un ordre hiérarchique transfère toute responsabilité.
Escalade / sécurité	Signaler le risque, demander renfort/consigne écrite/alternative, documenter les faits et passer au cadre ou à la direction si le problème est systémique.

Fiches repères : 02, 07, 11, 12, 51, 52, 53, 54, 55

1028	Personne n'était responsable Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Reconstituer la chaîne et identifier les ruptures de gouvernance.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



1029	Six professionnels, zéro pilote Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Proposer une gouvernance minimale et une responsabilité de coordination.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56

1030	L'alerte fantôme Coordination, transmission et responsabilité
Raisonnement attendu	Quand plusieurs acteurs interviennent, la responsabilité naît souvent moins d'un geste isolé que d'une information non transmise, non lue ou non attribuée.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Analyser responsabilité de l'utilisateur, de l'établissement et de la gouvernance de l'outil.
Piège	Supposer que « quelqu'un d'autre » surveille, a lu, ou prendra la décision.
Escalade / sécurité	Attribuer clairement les tâches, sécuriser les transmissions critiques, fermer la boucle et tracer qui doit agir.

Fiches repères : 06, 22, 45, 49, 56



I031		Shadow AI
		Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu		Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer		Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Construire une gouvernance qui ne repose pas sur la bonne volonté individuelle.
Piège		Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité		Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

I032		Le wearable et l'urgence
		Numérique, IA et réseaux sociaux
Raisonnement attendu		Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer		Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Décider quoi intégrer au dossier et comment éviter dépendance technologique.
Piège		Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité		Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85



1033	
La vidéo virale	
Numérique, IA et réseaux sociaux	
Raisonnement attendu	Le numérique n'abolit ni secret, ni jugement clinique, ni gouvernance ; chaque outil doit avoir une finalité, un cadre et un responsable humain.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Articuler secret, image, communication et relation thérapeutique.
Piège	Utiliser un outil pratique comme s'il était neutre, sécurisé ou autorisé par défaut.
Escalade / sécurité	Utiliser les outils institutionnels validés, anonymiser si possible, vérifier la gouvernance et documenter les décisions humaines.

Fiches repères : 04, 31, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 85

1034	
La famille génétique	
Génétique, grossesse et décision reproductive	
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Cartographier personnes concernées, secret et intérêt préventif sans court-circuiter le patient.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



1035	Grossesse sous pression
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Créer les conditions d'une décision libre et compréhensible.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43

1036	Le test commercial
	Génétique, grossesse et décision reproductive
Raisonnement attendu	Les informations génétiques et prénatales impliquent autonomie, droit de savoir ou de ne pas savoir, effets familiaux et décisions sensibles qui ne doivent pas être orientées abusivement.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Évaluer fiabilité, confirmer médicalement et éviter les décisions irréversibles sur une donnée non validée.
Piège	Traiter un résultat génétique comme une information « familiale » librement partageable ou imposer une analyse parce qu'elle est disponible.
Escalade / sécurité	Assurer conseil adapté, consentement spécifique et soutien spécialisé ; solliciter génétique clinique/juridique si conflit familial ou transmission sensible.

Fiches repères : 28, 29, 38, 39, 40, 43



1037	
Cluster sous pression médiatique	
Santé publique, déclaration et tiers	
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Séparer obligations de déclaration, information publique et secret individuel.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

1038	
Le patient qui refuse tout	
Santé publique, déclaration et tiers	
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Analyser base légale, proportionnalité et niveau d'autorité compétente.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74



1039	Tiers exposé sans consentement Santé publique, déclaration et tiers
Raisonnement attendu	Les obligations de santé publique créent des exceptions ciblées au secret et à l'autonomie ; elles ne transforment pas tout le dossier en information publique.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Ne pas improviser : rechercher urgence, base légale et levée du secret adaptée.
Piège	Passer du devoir de déclarer au droit de tout transmettre, ou ignorer le risque collectif au nom d'une autonomie absolue.
Escalade / sécurité	Appliquer la base légale précise, limiter les données, coordonner avec infection control/médecin cantonal et documenter la mesure.

Fiches repères : 69, 70, 71, 72, 73, 74

1040	Le collègue protégé Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Éviter la loyauté de groupe qui retarde une évaluation nécessaire.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



1041	Relation qui déborde
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Protéger le patient et le professionnel par une transition encadrée, supervision et limites claires.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86

1042	Alerte interne
	Limites professionnelles, collègues et conflits d'intérêts
Raisonnement attendu	La relation de soin exige des limites ; loyauté entre collègues, compassion, cadeaux ou réseaux sociaux ne doivent pas compromettre sécurité, indépendance ou rôle professionnel.
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Structurer une escalade légitime et préserver la traçabilité sans diffusion incontrôlée.
Piège	Confondre proximité, gentillesse ou esprit d'équipe avec absence de limites.
Escalade / sécurité	Prendre de la distance, utiliser supervision/cadre/ressources humaines et documenter les faits lorsqu'un risque professionnel apparaît.

Fiches repères : 13, 81, 82, 83, 84, 85, 86



1043	
Qui paie le soin utile ?	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Séparer continuité clinique et résolution du payeur, tout en documentant les démarches.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12

1044	
Le centre de référence	
Système de santé, assurances et gouvernance	
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Organiser information, indication, orientation et aspects financiers sans promesse excessive.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12



1045	Innovation avant gouvernance
	Système de santé, assurances et gouvernance
Raisonnement attendu	Accès aux soins, libre choix et financement dépendent de la planification, du statut du fournisseur, de l'assurance et du contexte ; « médicalement utile » ne signifie pas automatiquement « payé ici et maintenant ».
Points à repérer	Le dossier exige de reconstruire les faits avant de choisir une règle. Analyser gouvernance, protection des données, dispositif médical, supervision et responsabilité.
Piège	Promettre une prise en charge financière ou un libre choix absolu sans vérifier le régime applicable.
Escalade / sécurité	Vérifier assurance, liste/autorisation, urgence, garantie et règles cantonales ; faire intervenir facturation/assurances/juridique avant de promettre.

Fiches repères : S01 à S12

i

ⁱ Tous les cas sont fictifs. Support pédagogique – bases légales et jurisprudence à vérifier avant publication.